

Département des fabriques de l'Archidiocèse de Québec, 1073, René-Lévesque Ouest, Sillery, G1S 4R5
www.diocesequebec.qc.ca fabriques@diocesequebec.qc.ca Téléphone 688-1211, postes 213 ou 247, télécopieur 688-1399

Mise en route avec vous...

Par Rémy Gagnon

Le rôle d'un bulletin est de fournir des informations spécialisées à des lecteurs ciblés. C'est pourquoi le bulletin « **MÉMO-AF** » est créé. Celui-ci sera publié de trois à quatre reprises par année.



Dans ce numéro

Mise en route avec vous...	1
L'événement congrès CPP-AF-EP 2004	1
Campagnes de financement par dons	2
Coût de chauffage et énergie	3
Informatique 2005	4
CVA et capitation 2004	4
Formation nouveaux membres AF	4

Ce Bulletin s'adresse aux membres bénévoles des assemblées de fabriques, aux prêtres qui sont curé, administrateur ou modérateur et à tout le personnel des fabriques qui assure les services de gérance, comptabilité, d'informatique, etc. J'espère qu'il circulera largement et qu'il vous sera utile dans l'exercice de vos responsabilités administratives, financières et juridiques au service de la mission pastorale de l'Église et de ses paroisses. N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions en communiquant avec le Département des fabriques.

L'événement « congrès CPP-AF-Équipe pastorale » 2004

Les 22 et 23 octobre 2004, des membres des conseils paroissiaux de pastorale, des assemblées de fabrique et des équipes pastorales du diocèse se rassembleront en congrès d'orientation pour vivre un temps de discernement, de réflexion et de décision concernant les grands enjeux qui touchent l'avenir des paroisses et du diocèse.

Il s'agit d'établir ensemble les conditions concrètes permettant l'évangélisation et la transformation du milieu, en se recentrant sur la mission de l'Église.

La démarche proposée se divise en trois temps :

- Une étape préparatoire qui s'étalera de janvier à mai 2004, qui est un temps de réflexion et d'échanges au plan local à partir d'un document d'orientation et de propositions afin d'identifier des pistes d'avenir pour les paroisses et les communautés chrétiennes. On

y abordera des thèmes comme l'avenir du parc immobilier, le bénévolat, l'accompagnement pastoral, la démarche catéchétique, etc.

- Le congrès pour déterminer les pistes à retenir pour l'avenir des paroisses et de la prise en charge des communautés.
- Une troisième étape qui permettra de mettre en œuvre les choix qui auront été validés lors du congrès.

Tous les membres des assemblées de fabriques sont invités à y participer activement dans les paroisses, en unité ou en région pastorale.

Consultez le bulletin de la région pastorale, la revue Pastorale Québec et les diverses communications qui seront transmises auprès des équipes pastorales.

Au sujet des campagnes de financement

De juin à septembre dernier, une étude commandée auprès de la firme Montminy, Bédard et Associés a été réalisée. Le but était d'établir des constats et de faire des recommandations pour aider les fabriques dans leurs collectes annuelles de fonds (Capitation, CVA, souscription, etc.) et dans la mise en place d'un programme de dons planifiés. Un échantillon de divers types de fabriques a été fait; Vingt-cinq paroisses ont participé à des rencontres de groupes et vingt autres ont répondu à un questionnaire.

Résumé des principales constatations

Sur les activités de financement des fabriques au moyen de dons

Les fabriques ne savent pas comment accroître leurs revenus ; elles pensent avoir tout essayé, sauf peut-être faire des rappels au téléphone ou en personne, sauf peut-être remercier leurs donateurs, les « reconnaître », sauf peut-être expliquer vraiment l'importance des besoins à financer, et ainsi de suite. Il y a des besoins de formation, d'amélioration des approches et techniques de levée de fonds, de même que la mise en place d'instruments de mesure.

On souhaite participer à la mise en place de solutions

Sur le développement du financement par dons planifiés

Les fabriques sont prêtes à s'engager dans ce programme, mais ne savent pas quoi faire, ni comment le faire, et que cela leur semble compliqué. C'est une nouvelle source de financement. Il leur faut développer une approche qui leur soit acceptable (participation, politiques d'acceptation, de gestion et d'utilisation des dons) et qu'elles sont prêtes à mettre en place.

La démographie et l'attachement au patrimoine font la démonstration que le programme est réaliste et qu'il donnera des résultats rapidement.

Il y a un désir de participation et d'ouverture des fabriques avec le diocèse. On souhaite la mise en place de mécanisme de participation.

Solutions envisagées

Il faut un échéancier de mise en place sur plusieurs années :

- le renouvellement des marguilliers et des bénévoles rend nécessaire de prévoir des mécanismes d'information, d'apprentissage des approches et techniques
- Il faut commencer par un groupe limité de paroisses représentatives qui vont faire un succès des changements auxquels elles vont participer : ces succès vont faire la démonstration aux autres paroisses.

Prochains pas concrets

Suite à cette étude, le Fonds d'assistance aux fabriques a décidé d'aller de l'avant en finançant la réalisation en 2004 de *deux projets pilotes avec certaines fabriques qui permettront, par la suite, d'aider toutes les fabriques.*

- 1- Projet avec la firme de consultants MBA pour le soutien des campagnes annuelles de financement par dons des fabriques :
Huit fabriques seront invitées à participer à un groupe de travail. Le but est de les aider à améliorer de façon significative, la préparation et la réalisation de leur campagne de financement afin d'augmenter les revenus venant de dons des paroissiens et du public.
- 2- Projet avec la firme MBA pour le développement de la méthode de financement par dons planifiés :
Huit autres fabriques seront invitées, dans un autre groupe de travail, à construire concrètement leur programme de financement par dons planifiés. De plus, une personne sera engagée dans le cadre de ce projet

Financement... suite de la page 2

Au cours des prochaines semaines, en octobre et novembre, les fabriques seront identifiées et invitées à participer à ces deux projets pilotes.

J'invite les fabriques qui seraient intéressées à participer à l'un ou l'autre de ces deux projets pilotes à s'informer en communiquant avec *Rémy Gagnon au 688-1211 poste 213.*



Coût de chauffage et d'énergie

Au cours des dernières semaines, les Services administratifs du diocèse ont fait appel à la firme de consultant PAE pour procéder à une analyse sur le profil de consommation énergétique. Le but est d'établir des tarifs énergétiques corporatifs économiques pour l'ensemble des immeubles à vocation religieuse.

Pour fin d'étude, un échantillon de sept fabriques a été fait pour dresser un portrait de la situation et des solutions pour économiser.

Le rapport sera remis en novembre prochain et abordera les trois types d'énergies, à savoir l'électricité, le gaz naturel et le mazout.

Cependant, il m'est permis de vous faire part de quelques points qui, je l'espère, vous permettra de sauver des coût pour l'hiver qui s'en vient.

1- Hydro Québec

Les fabriques qui ont maintenu leur INSCRIPTION auprès d'Hydro-Québec pour la bi-énergie ont avantage à utiliser l'électricité pour chauffer car ils bénéficient du tarif bi-énergie qui, dans le contexte actuel, est moins cher que le gaz ou le mazout.

Cependant, ce tarif bi-énergie est probablement à sa dernière année, car Hydro-Québec fait des démarches auprès de la Régie de l'énergie pour mettre fin à ce programme.

2- Mazout

Une offre très intéressante pour les fabriques qui

utilisent le mazout a été faite par la compagnie « Les huiles Simon Giguère inc. ». La voici sous forme de message internet reçu le 17 octobre :

*Bonjour,
M. Gagnon, en référence à notre proposition du 3 octobre 2003 pour le prix du mazout, veuillez corriger notre proposition comme suit : **O.B.G. plus 0,030\$ le litre au lieu de O.B.G. plus 0,0330\$ le litre.**
Salutations
Daniel Gingras*

Pour profiter de cette offre, les fabriques intéressées, peu importe où dans le territoire du diocèse de Québec, ont à communiquer avec :

*Daniel Gingras, conseiller en chauffage,
Les huiles Simon Giguère,
520, rue Adenac, Beauport, G1C 7B7
Tél. : 418-660-8888 ou 1-888-634-8886
Fax : 418-660-8889
Site web : www.hsg.qc.ca*

De plus, la firme offre de tester gratuitement l'efficacité énergétique du brûleur. Dans plusieurs cas, le remplacement d'un vieux brûleur permet une économie de mazout de plus de 10 %.

Bien entendu, les fabriques ne sont pas obligées de répondre favorablement à cette offre. Elles peuvent continuer avec leur fournisseur habituel. Cependant, nous espérons, au plan diocésain, que si plusieurs fabriques se mettent ensemble, il est à espérer que le volume d'achat permettra de bonifier davantage cette offre dans les prochaines années.

Suite page 4 *Chauffage...*

Chauffage... suite de la page 3

3- Gaz naturel

Du côté des fabriques qui utilisent le gaz naturel, les démarches sont en cours pour éventuellement proposer un programme de subvention pour améliorer les systèmes de chauffage. Pour l'instant, il est trop tôt pour annoncer quoi que ce soit.

Informatique : 2005

La très grande majorité des fabriques utilisent depuis plusieurs années les divers logiciels du Département de l'informatique du diocèse. Des mises à jours sont transmises périodiquement. De plus, rappelons que MM. Michel Soucy et Dominique Thorn sont toujours disponibles pour assurer le dépannage et la formation requise pour l'utilisation des logiciels.

Il reste une trentaine de fabriques qui n'utilisent pas le logiciel de compatibilité fourni par le diocèse. C'est à elles que s'adresse ce message :

À compter du premier janvier 2005, les rapports financiers manuels ne seront plus acceptés.

Deux alternatives s'offrent à ces fabriques :

1-Acheter le matériel informatique et se procurer le logiciel diocésain de comptabilité. *Pour le matériel, les coûts d'acquisition ont passablement diminué. Plusieurs fabriques ont obtenu des dons en matériel encore performant via entre autres, les caisses populaires.*

2-Établir une entente de service avec une fabrique de l'unité pastorale qui dispose du matériel, du logiciel et du personnel comptable; plusieurs fabriques fonctionnent de cette façon sans problème.

Pour plus d'information, communiquez avec Rémy Gagnon au 688-1211, poste 213.

Capitation et CVA 2004

Déjà il faut penser à la préparation des campagnes de financements par dons des fabriques. Voici trois infos utiles :

Le slogan est : Pour servir l'évangile, un don à ma paroisse

Le taux de la capitation : La nouveauté cette année est qu'il n'y a qu'un seul taux, soit la somme de 45\$ par adulte.

Calendrier : La période en 2004 de la capitation ou du blitz de la CVA est du samedi 24 avril au 9 mai 2004; C'est pendant cette période que se tiendra une campagne de publicité dans les journaux et les radios.

Matériel promotionnel : Un poster et un dépliant seront disponibles en janvier. De plus, une maquette de base pourra être offerte via internet, pour les fabriques qui en feront la demande.



Formation pour les nouveaux membres des AF

Comme l'hiver 2004 sera chargé en terme de rencontres particulièrement par les préparatifs relatifs au congrès diocésain, deux soirées de formation de base seulement seront proposées en janvier 2004 :

Mercredi le 28 janvier à la Maison des Services diocésains à Québec, 19h30

Jeudi le 29 janvier à la sacristie de l'église de Ste-Marie, 19h30

Pour ces deux activités, l'inscription sera obligatoire.